

réalité le premier et le pire assassin, C'est-à-dire, l'assassin de l'honneur.

Au moment de mettre sous presse, le télégraphe nous apprend la nouvelle que Joséphine Bégin a été acquittée par le jury après vingt minutes de délibération.

Bravo !

FRANC

## LES LIVRES D'ECOLE

Monsieur le Rédacteur,

Je lis toujours avec intérêt vos articles sur l'éducation. Votre collaborateur *Magister* a résumé dans le numéro dernier d'une manière saisissante la situation des écoles, au point de vue sanitaire surtout.

J'ai quelquefois l'occasion de visiter Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel, ainsi que les principaux villages de la province de Québec. Et bien, Monsieur le Rédacteur, on trouve presque partout des salles de classe, surtout celles des commençants, tellement bourrées d'élèves que les malheureux sont tassés comme des marchandises dans un entrepôt. Et quant aux bouges infects des concessions, appelées par euphémisme des maisons-l'école, ils ne se comptent plus.

Mais à quoi bon aller si loin. Dans les municipalités voisines de Montréal, que dis-je, dans la ville même il y a des maisons d'école sans préau, sans cour de récréation, et où les pauvres enfants se trouvent tellement serrés les uns contre les autres qu'ils peuvent à peine remuer. L'hygiène scolaire, si on excepte quelques établissements privilégiés, est déplorable. Les écoles forment le dernier terme d'une progression tristement décroissante dont les pénitenciers forment le premier terme et les ateliers de travail le terme moyen. Telle est l'incurie du public à l'égard de l'éducation qu'on laisse subsister en maint endroit un état de choses auquel on porterait immédiatement remède s'il s'agissait du bagné. Nous avons plus soin de la chiorme que de nos enfants.

Mais il y a une autre question à laquelle *Magister* n'a pas touché, et qui mérite cependant d'être prise en considération, c'est celle des *livres classiques*.

D'après la loi scolaire, les commissaires sont tenus de prescrire pour les écoles sous leur contrôle une liste de livres qui doit être la même pour toutes les écoles sous leur contrôle. C'est ce qui se fait à Montréal, de sorte que si un élève change de quartier, les mêmes livres peuvent lui servir. Mais ailleurs, cet article de la loi est rarement observé. Dans la pratique, ce sont les institutrices (elles forment les quatre-cinquièmes du corps enseignant) qui font le choix des livres. Chacune d'elles a ses préférences; il lui faut

telle grammaire, telle arithmétique, telle histoire, telle géographie, etc. A chaque changement de titulaire, les livres ou une partie d'entre eux, sont mis de côté et il en faut d'autres. Tout naturellement, les parents se plaignent de ce surcroît de dépenses inutiles, et ils ont parfaitement raison. Un autre sujet de plainte très fondé, c'est qu'on fait acheter trop de livres aux élèves ! Non seulement on rend ainsi l'enseignement impopulaire par les frais considérables qu'il entraîne, mais cette multiplicité désordonnée de traités sur toutes les matières du programme nuit beaucoup au succès de l'enseignement primaire, qui a pour objet de former, de développer l'intelligence par des explications verbales et un travail raisonné. Ce n'est pas cela qu'on fait malheureusement. Presque tous nos livres de classes sont des formulaires de questions et de réponses que l'on fait apprendre machinalement par cœur. On remplit la mémoire des pauvres enfants de mots dont le sens leur échappe et qu'on leur définit dans des termes qu'ils ne comprennent pas davantage.

Le *perroquettisme*, ce fléau de l'enseignement, cet caractère infaillible d'une méthode creuse, impuissante dans ses moyens et nulle dans ses résultats, est encore à l'ordre du jour ici.

Je comprends parfaitement qu'on fasse apprendre par cœur le texte du catéchisme, la table de multiplication, les règles générales de la grammaire et du calcul, par exemple, mais exiger le mot à mot d'un texte interminable c'est une absurdité. Obliger l'élève de répéter comme un phonographe le contenu d'un livre, c'est le priver de l'occasion de développer son jugement, de s'exercer à exprimer ses propres pensées, de s'instruire, d'être lui-même, enfin.

Il y a plusieurs matières du programme, (citons par exemple les bienséances, l'hygiène, les leçons de choses, l'agriculture) qui devraient être enseignées sous forme d'entretiens, de conversations familiaires, et pas autrement.

C'est la méthode de ceux qui connaissent l'art de l'enseignement, et ils l'appliquent avec succès à toutes les branches de l'éducation élémentaire; l'histoire, la géographie, la langue naturelle, etc. Un homme qui est l'esclave du livre ne sait pas enseigner.

Tous les jours je vois passer dans la rue des enfants d'écoles écrasés sous le poids d'une charge de livres effrayante. Cela peut faire l'affaire des éditeurs, des auteurs, des chefs d'institution, mais cela ne fait certainement pas celle des enfants ni des parents.

Il est incontestable qu'il y a de graves abus de ce côté-là. C'est une sottise de vouloir combler par l'abondance des livres le manque de connaissances du maître. Les livres sont magnifiques pour ceux qui connaissent déjà les choses, mais ils ont peu d'utilité pour un